



## **REGLEMENT DU DEFI DU VERDIER 2023**

L'inscription au défi du Verdier implique que chaque concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce règlement au moment où il se présente au départ de l'épreuve.

Le présent règlement compile les règlements du trail Verdier, ainsi que le règlement du Xc d'écouves. Seul les spécificités sont précisées ici.

### **DESCRIPTION**

Le défi du verdier regroupe la course trail de 16km, et la course vtt XC d'écouves de 45 KM ;

Le participant est considéré comme arrivant s'il termine les 2 courses.

La somme des deux temps permettra de réaliser le classement final.

### **INSCRIPTION**

Les inscriptions se font sur internet, via le site Njuko.

Clôture des inscriptions sur internet le 9 Avril 2023 à minuit. Pas d'inscription sur place.

Tarif : 20 € sur Njuko (majoration possible par ce prestataire, pour frais de dossier)

Licence FSGT, FFA, FFTRI, FFC ou certificat médical en cours de validité obligatoire pour l'inscription.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs